

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise BELHADJ Med Amine, dont le siège social sis à : Rue Bessif Ahmed rez de chaussée n°05, Quatrième local, Commune de Saida, Wilaya de Saida, titulaire du contrat n°0029/2023 du 10 aout 2023, portant « Travaux d'entretien locatif et périodique au niveau des unités du Groupement territoriale de Mascara et Saida et travaux d'entretien périodique au niveau Escadron 2100 d'Intervention à Hassasna, Groupement d'Intervention n°44 à Bougtob et Groupement d'intervention n°11 à Oued R'hiou», est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (08) jours ouvrables à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour le motif suivant :

- Non dépôt de la caution de bonne exécution.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.